



RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00470
Numéro SIREN : 799 353 636
Nom ou dénomination : 3 M.P.M.

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2017 sous le numéro de dépôt 3155

Désignation de l'entreprise SAS 3MPM

Adresse de l'entreprise

81200 AIGUEFONDE

Néant ☐ *

Numéro SIRET *

7 9 9 3 5 3 6 3 6 0 0 0 1 9

15 SEP. 2017

COURRIER
ARRIVE

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISABLE

STOCKS
ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVOIS

QUADRANTIS Informatique

				Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
Immobilisations corporelles *		028	030				
Immobilisations financières * (1)		040	042	154 100		154 100	
Total I (5)		044	048	154 100		154 100	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052				
	Marchandises *	060	062				
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
	Autres * (3)	072	074	200		200	
Valeurs mobilières de placement		080	082				
Disponibilités		084	086	40 363		28 942	
Charges constatées d'avance *		092	094				
Total II		096	098	40 563		29 142	
Total général (I+II)		110	112	194 663		183 242	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120		5 000		5 000	
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126		2 820		1 124	
Réserves réglementées *		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	53 579		21 353	
Report à nouveau		134					
Résultat de l'exercice		136		34 144		33 922	
Provisions réglementées		140					
Total I		142		95 543		61 399	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
Emprunts et dettes assimilées		156		94 423		115 112	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 200		1 200	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	3 497		5 531	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		99 120		121 842	
Total général (I + II + III)		180		194 663		183 242	
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	73 170	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

Désignation de l'entreprise SAS 3MPM

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le																		
		13	1	1	2	2	0	1	6	13	1	1	2	2	0	1	5									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																									
	Production vendue	biens	et livraisons	intracommunautaires	209					210																
					215																					
					217																					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						218						48 000		48 000										
	Production immobilisée *									222																
	Subventions d'exploitation reçues									224																
	Autres produits									226																
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									230							2										
									232							48 002		48 000								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234																
	Variation de stock (marchandises) *									236																
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238																
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240																
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242							3 967		3 934							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				448		244							448		202							
	Rémunérations du personnel *									250																
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252																
	Dotations aux amortissements *									254																
	Dotations aux provisions									256																
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259						262																
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260																							
Total des charges d'exploitation (II)									264							4 415		4 136								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270							43 586		43 864								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers									280																
	Produits exceptionnels									290																
	Charges financières									294							2 853		3 404							
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))		347						300									40							
	(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		348																							
	Impôts sur les bénéfices *									306							6 589		6 498							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310							34 144		33 922								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															312							34 144		314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316																
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318																
	Provisions non déductibles *									322																
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)									324							6 589									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247								330																
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									251																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998																
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999																
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																			997						
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986								987																
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981								989																
	Divers (44. quaterdecies)	345								344																
	Investissements outre-mer																									
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"									655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									Déficit col. 2	352							40 733		354							
Déficits antérieurs reportables : *									dont imputés sur le résultat :	356																
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1																	
Déficit col. 2									370								40 733		372							

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3MPM

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	154 100	482		484		486	154 100	154 100
TOTAL		490	154 100	492		494		496	154 100	154 100

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3MPM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	9 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	635
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

 Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

 Désignation de l'entreprise : SAS 3MPM

 Néant ☒ *

 Exercice ouvert le : 01012016

 et clos le : 31122016

 Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
---	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du <u>024</u> au <u>160</u>	
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 7 9 9 3 5 3 6 3 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3MPM

ADRESSE (voie) 8 chemin d'Aupillac

CODE POSTAL 81200 VILLE AIGUEFONDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MUNOZ Prénom(s) David
Nom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 255
Naissance : Date 091272 N° Département 81 Commune CASTRES Pays FRANCE
Adresse : N° 100 Voie Rue Soeur Audenet
Code postal 81100 Commune CASTRES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MUNOZ Prénom(s) Guillaume
Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou actions 175
Naissance : Date 100178 N° Département 81 Commune MAZAMET Pays FRANCE
Adresse : N° Voie La Lande Basse
Code postal 81290 Commune LABRUGUIERE Pays FRANCE

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

7 9 9 3 5 3 6 3 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3MPM

ADRESSE (voie)

8 chemin d'Aupillac

CODE POSTAL

81200

VILLE

AIGUEFONDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique PUPO-PINEL Prénom(s) SylvieNom marital % de détention 14.00 Nb de parts ou actions 70Naissance : Date 020667 N° Département 81 Commune MAZAMET Pays FRANCEAdresse : N° 13 Voie Lotissement Puech GuilhemCode postal 81200 Commune MAZAMET Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

7 9 9 3 5 3 6 3 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3MPM

ADRESSE (voie)

8 chemin d'Aupillac

CODE POSTAL

81200

VILLE

AIGUEFONDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

ENTREPRISE VIALARET

N° SIREN (si société établie en France)

3 1 1 9 9 8 2 4 9

% de détention

43.95

Adresse :

N°

8

Voie

chemin d'Aupillac

Code postal

81200

Commune

AIGUEFONDE

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	154 100		
TOTAL	154 100		
TOTAL GENERAL	154 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			154 100	154 100
TOTAL			154 100	154 100
TOTAL GENERAL			154 100	154 100

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	200	200	
TOTAL	200	200	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	94 423	21 254	73 170	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Impôts sur les bénéfices	89	89		
Taxe sur la valeur ajoutée	800	800		
Autres impôts taxes et assimilés	448	448		
Autres dettes	2 160	2 160		
TOTAL	99 120	25 951	73 170	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 688			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Dettes fiscales et sociales	448
Autres dettes	2 160
Total	3 808

Copie certifiée conforme



JEAN VIGNOLLES

Expert-comptable

*Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de la région de Toulouse Midi-Pyrénées*

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE

3 M.P.M.

SAS au capital de 5 000 Euros

8 chemin d'AUPILLAC
81 200 AIGUEFONDE

RCS CASTRES : 799 353 636

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

JEAN VIGNOLLES

Expert-comptable

*Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de la région de Toulouse Midi-Pyrénées*

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE

3 M.P.M.

8 Chemin d'AUPILLAC
81 200 AIGUEFONDE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 3 M.P.M. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JEAN VIGNOLLES

Expert-comptable

*Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de la région de Toulouse Midi-Pyrénées*

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

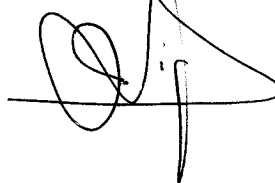
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Sulpice, le 14 juin 2017
Le Commissaire aux Comptes
Jean VIGNOLLES



Désignation de l'entreprise SAS 3MPM Néant ☐

Adresse de l'entreprise 81200 AIGUEFONDE

Numéro SIRET *

7	9	9	3	5	3	6	3	6	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

 Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				13 11 22 01 6	13 11 22 01 5
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	154 100	154 100
Total I (5)		044	048	154 100	154 100
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072	074	200	200
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	40 363	28 942
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	40 563	29 142
Total général (I+II)		110	112	194 663	183 242

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	2 820
	Réserves réglementées*	130	1 124
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	53 579
	Report à nouveau	134	21 353
	Résultat de l'exercice	136	
	Provisions réglementées	140	34 144
	Total I	142	33 922
	Provisions pour risques et charges Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	95 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	61 399
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	94 423
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	115 112
	Produits constatés d'avance	174	1 200
	Total III	176	3 497
Total général (I + II + III)		180	99 120
			121 842
			194 663
			183 242

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	73 170
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	✓

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 6 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens		215		214		
	services *		217		218	48 000	48 000
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	2	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	48 002	48 000
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	3 967	3 934
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	4 48	244	4 48	202
Rémunérations du personnel *					250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
Dotations aux amortissements *					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	4 415	4 136
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	43 586	43 864
Produits financiers				(III)	280		
Produits exceptionnels				(IV)	290		
Charges financières				(V)	294	2 853	3 404
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		40
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	6 589	6 498
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	34 144	33 922
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	34 144	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	6 589	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990
Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		352	40 733	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables : *							360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370	40 733	372

- ANNEXE**SOMMAIRE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	X
------------------------------------	---

25

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

N

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	154 100		
TOTAL	154 100		
TOTAL GENERAL	154 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			154 100	154 100
TOTAL			154 100	154 100
TOTAL GENERAL			154 100	154 100

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	200	200	
TOTAL	200	200	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	94 423	21 254	73 170	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Impôts sur les bénéfices	89	89		
Taxe sur la valeur ajoutée	800	800		
Autres impôts taxes et assimilés	448	448		
Autres dettes	2 160	2 160		
TOTAL	99 120	25 951	73 170	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 688			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

JK

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Dettes fiscales et sociales	448
Autres dettes	2 160
Total	3 808

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cautionnements solidaires au profit du Crédit agricole NMP : de MUNOZ Dav., MUNOZ Guill. et PUPO Sylv.	58 500
Nantissements des actions de la société au profit du CANMP	60 000
Total	118 500

5

ENTREPRISE 3 M.P.M.
Société par Actions Simplifiée
Capital 5.000 euros
siège social : 8 chemin d'Aupillac
81200 AIGUEFONDE

R.C.S. CASTRES - SIREN 799 353 636

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU PRESIDENT
EN DATE DU 16 JUIN 2017**

AFFECTATION DU RESULTAT

L'an deux mille dix sept et le 16 juin, le Président de la Société 3 M.P.M., Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros dont le siège social est 8 chemin d'Aupillac 81200 AIGUEFONDE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CASTRES et identifiée sous le numéro SIREN 799 353 636, a établi le présent procès-verbal après la consultation écrite des associés qui leur a été adressée par lettre en date du 15 juin 2017 à l'effet de consigner le résultat des votes.

.....

TROISIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 34.144 Euros en totalité aux réserves générales.

.....

Résultat du vote :
Pour l'adoption : 500 voix
Contre l'adoption : 0 voix
Abstention : 0 voix

Cette résolution est adoptée.

De tout ce que dessus, le Président a établi le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture et auquel sont annexés les bulletins constatant les votes émis.

Extrait certifié conforme



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platière 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET JURIDIQUE POQUILLON - C.J.P.
BP 130
81204 MAZAMET CEDEX

V/REF :
N/REF : 2013 B 470 / 2017-B-3155

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 15/09/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.

Concernant la société

3 M.P.M.
Société par actions simplifiée
8 chemin d'Aupillac
81200 Aiguefonde

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3155 le 19/09/2017
R.C.S. CASTRES 799 353 636 (2013 B 470)

Fait à CASTRES le 19/09/2017,
Le Greffier

